

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 31 janvier 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trente et un janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes ARETTE, ROCHER, PEDURTHE, MANOTTE, BROUGÉ, MENARD, DUMAS  
MM. ESTRADE, PLAA, MOULIS, MASSOU, CAZERES, BARADAT

**Absents excusés** : Mme MALIBERT

**Secrétaire de séance** : Patricia MANOTTE

**Convocation du 26.01.2017****\* DCM 2017 / 01 / 01 - Rétrocession de parcelles par A'liénor à la Commune – parcelles à acquérir et modalités**

Dans sa séance du 21 décembre 2016, le Conseil Municipal avait accepté la rétrocession à titre gratuit par A'liénor de parties de voies, et décidé l'acquisition pour 500 euros de terres cultivables.

En parallèle de cette offre à la Commune, A'Liénor avait proposé de rétrocéder des parcelles de terre agricole et de friches aux exploitants riverains. Ces derniers n'étant pas intéressés par ces morceaux de parcelles (cadastrés ZL 11, ZK 25, ZL 16, et de superficies respectives de 354 m<sup>2</sup>, 61 m<sup>2</sup>, 1 127 m<sup>2</sup>), il est proposé rétrocession gratuite à la Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir eu connaissance des termes de cette promesse de cession,

- **DÉCIDE** d'acquérir les parties terres agricoles et friches proposées en rétrocession par A'liénor à titre gratuit (parts de parcelles cadastrées ZL 11, ZK 25, ZL 16, et de superficies respectives de 354 m<sup>2</sup>, 61 m<sup>2</sup>, 1 127 m<sup>2</sup>)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition, notamment les actes administratifs concernant l'ensemble de ces rétrocessions.

**\* DCM 2017 / 01 / 02 – Délégués aux commissions thématiques des Luys en Béarn**

- Sont inscrits aux commissions suivantes :

-Mutualisation entre Communauté et Communes – Politiques contractuelles : **J-M. MASSOU, C. ROCHER, J. PEDURTHE, V. BROUGE**

-Urbanisme – Habitat et transport : **B. MOULIS, J. PEDURTHE**

-Environnement – Espaces agricoles et boisés - Filière bois – Déchets : **P. MANOTTE, D. ESTRADE**

-Eau – Assainissement – Rivières et bassins : J-M. MASSOU, B. MOULIS, J. PEDURTHE

-Stratégies économiques- Appui aux chefs d'entreprises – Relations partenaires extérieurs : J-M. MASSOU, D. ESTRADE, C. ROCHER

-Gestion des zones d'activité et du parc d'immobilier d'entreprises communautaire : C. ROCHER, V. BROUGE

-Tourisme et attractivité territoriale : P. MANOTTE

-Education artistique- animation culturelle : P. ARETTE, J. PEDURTHE

-Petite enfance et fonctionnement des établissements : P. ARETTE, V. BROUGE

-Personnes âgées et santé : P. ARETTE, C. ROCHER

-Jeunesse – formation – Mission de la Formation –Résidence des jeunes : P. ARETTE, J. PEDURTHE

**Fin du compte-rendu.**

-----

N° délibération	Objet
DCM 2017 / 01 / 01	Rétrocession de parcelles par A'liénor à la Commune– parcelles à acquérir et modalités
DCM 2017 / 01 / 02	Délégués aux commissions thématiques des Luys en Béarn

Signatures – DCM 2017/01 (séance du 31 janvier 2017)

ESTRADE Daniel  
PEDURTHE Jacqueline  
MOULIS Bernard  
ARETTE Patricia  
BROUGÉ Virginie  
BARADAT Jean-Marc  
CAZERES Jean-François  
DUMAS Gaelle  
MANOTTE Patricia  
MASSOU Jean-Marc  
MENARD Lydia  
PLAA Cédric  
ROCHER Karine

